

Maitriser la gestion des assurances du professionnel

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

- Transverse : ■ **Assurance**
■ **Banque**

Code(s) NAF : **65.12Z**, **66.21Z**, **66.22Z**, **66.29Z**

Code(s) NSF : **313**

Code(s) ROME : **C1110**, **C1109**, **C1103**, **C1102**, **C1101**

Formacode : —

Date de création de la certification : **01/01/2017**

Mots clés : **Assurance**, **Responsabilité**, **Entreprise**, **Professionnel**

Identification

Identifiant : **3322**

Version du : **19/02/2018**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- -

Non formalisé :

- [AF2A, 1er Centre de formation des agents et courtiers d'assurance](#)
- [Baromètre prospectif 2017 de l'évolution des compétences de l'assurance :](#)
- **Une certification en faveur de l'employabilité des certifiés: Le marché des assurances des professionnels offre aujourd'hui de véritables opportunités professionnelles pour celles et ceux qui en maîtrisent la gestion.**

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Les objectifs de la certification sont de :

- Maîtriser les mécanismes de l'assurance multirisque des professionnels
- Maîtriser le processus d'élaboration d'un contrat pertes d'exploitation
- Comprendre les conditions de mise en cause de la responsabilité de l'entreprise
- Appréhender les mécanismes de règlement d'un sinistre RC entreprise
- Connaître les spécificités des TNS
- Comprendre les mécanismes de la couverture prévoyance des TNS
- Retenir l'organisation des prestations retraite servies aux TNS

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- Absence de lien

Descriptif général des compétences constituant la certification

La certification est constituée des axes suivants :

Axe 1. Maîtriser les mécanismes du contrat d'assurance multirisque des professionnels

Axe 2. Chiffrer et évaluer la perte d'exploitation

Axe 3. Détecter les éléments à prendre en compte pour régler un sinistre mettant en cause la responsabilité de l'entreprise

Axe 4. Maîtriser la protection sociale des Travailleurs non-salariés (TNS)

Public visé par la certification

- Salariés
- Demandeurs d'emplois
- Etudiants

Modalités générales

Durée : 49 heures (7 jours)

Lieu (x) : la formation menant à la certification s'effectue en partie à distance et en partie en présentiel.

Toutes nos formations en présentiel sont organisées chez nos partenaires (centre d'affaires ou hôtel) sélectionnés avec un cahier des charges précis :

salle spacieuse avec lumière du jour,
vidéoprojecteur + paperboard et/ou tableau blanc, bouteilles d'eau, café d'accueil, accès internet,
proche des transports en commun,
si étage élevé ascenseur,
locaux respectant les normes d'accueil et de sécurité du public,
restaurant possible à proximité.

Au besoin, des salles accessibles aux personnes en situation de handicap peuvent être mises à disposition par nos partenaires.

Préparez votre stage présentiel

Deux à trois semaines avant le début du stage, vous recevrez une convocation vous indiquant :

le programme de la certification

les dates, horaires et lieu du stage

le plan d'accès

le questionnaire de précertification (à nous renvoyer complété 15 jours avant le début de votre session)

le règlement intérieur d'AF2A

Horaires

Une journée dure 7 heures, de 9 heures à 17 heures.

Des pauses sont également aménagées, sous la responsabilité du formateur, en fonction des exigences du stage.

Pause déjeuner

La pause déjeuner est d'une heure. Le repas est inclus dans le prix de nos certifications.

Documents remis aux stagiaires

Lors de chaque formation présentielle, AF2A remet une documentation sur support papier aux stagiaires.

Dispositif de personnalisation des parcours : Chaque stagiaire inscrit à la certification recevra, en amont de la mise en place du parcours, un questionnaire nous permettant de valider la bonne adéquation avec son niveau et ses attentes. Au besoin, nous prendrons contact avec lui et/ou son employeur.

Préparez votre classe virtuelle

Deux à trois semaines avant le début des cours, vous recevrez une convocation vous indiquant :

le programme de la certification

les dates, horaires et url de connexion

vos identifiants de connexion

le questionnaire de préformation (à nous renvoyer complété 15 jours avant le début de votre session)

le règlement intérieur d'AF2A

Quelques jours avant votre formation, un coordinateur de classe virtuelle prendra contact avec vous pour un

test de connexion et répondre à vos éventuelles questions.

Horaires

Il est demandé au stagiaire de bien vouloir se connecter 10 minutes avant l'heure indiquée sur sa convocation afin d'assurer le bon déroulement de la session. Une pause d'une dizaine de minutes est prévue au cours de la formation.

Documents remis aux stagiaires

A la suite de chaque session dispensée en classe virtuelle, AF2A envoie le support de certification à chaque participant par email.

La certification est composé des modules suivants :

Module n°1 : Assurance multirisque des professionnels (2 jours)

Module n°2 : Assurance pertes d'exploitation (2 jours)

Module n°3 : Sinistres responsabilité civile des entreprises (2 jours)

Module n°4 : Régimes de base et couvertures complémentaires des TNS (3 classes virtuelles de 2h20 chacune : soit 7heures)

Liens avec le développement durable

Aucun

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

Cette certification permet à chaque stagiaire de se spécialiser sur un marché en forte croissance.

Cette certification est composée de modules de formation :

- créés/animés par des formateurs issus du terrain,
- illustrés et expliqués par de nombreux exemples concrets, des exercices et cas pratiques, permettant ainsi aux stagiaires d'utiliser dès leur retour en entreprise les nouvelles compétences acquises.

Pour l'entité utilisatrice

Permettre à des collaborateurs d'obtenir cette certification constitue un des moyens pour conforter/accroître son portefeuille de clientèle professionnelle.

Cette certification est composée de modules de formation :

- créés/animés par des formateurs issus du terrain,
- illustrés et expliqués par de nombreux exemples concrets, des exercices et cas pratiques, permettant ainsi aux stagiaires d'utiliser dès leur retour en entreprise les nouvelles compétences acquises.

Evaluation / certification

Pré-requis

Connaitre les bases des assurances des dommages

Compétences évaluées

Les compétences évaluées sont les suivantes :

Maitriser les mécanismes du contrat d'assurance multirisque des professionnels
Chiffrer et évaluer la perte d'exploitation

Centre(s) de passage/certification

- Dans les locaux de AF2A -
64 Rue de Miromesnil
75008 Paris

Détecter les éléments à prendre en compte pour régler un sinistre mettant en cause la responsabilité de l'entreprise
Maîtriser la protection sociale des Travailleurs non-salariés (TNS)

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Absence de niveaux

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Remise d'un certificat de compétences professionnelles

Plus d'informations

Statistiques

Statistiques globales AF2A :

2015 : 1804 sessions de formation (formation en présentielle ou en classe virtuelle) + 541 inscriptions en e-learning

2016 : 2034 sessions de formation (formation en présentielle ou en classe virtuelle) + 1223 inscriptions en e-learning

Statistiques sur la certification : entre 250 et 300 candidats par an

Nombre de sessions passées : 45 sessions en 2016 pour les formations composant la certification

Nombre de stagiaires formés en 2016 : 278 personnes formées

Autres sources d'information

www.af2a.com

Liens vers la certification :

www.identitecourtage.com/parcoursFiche.aspx?idParcours=27